

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, tenue publiquement le 02 mai 2023, à 20 h, à la salle du conseil municipal, située au 6115-A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

Monsieur le maire Sylvain Cormier préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Monsieur Sylvain Cormier maire

Monsieur Éric Provencher conseiller siège 1
Monsieur Douglas Beard conseiller siège 2
Monsieur Simon Lauzière conseiller siège 3
Monsieur Mario Lemire conseiller siège 5
Monsieur Jean-François De Plaen conseiller siège 6

Monsieur Alexandre Côté, directeur général et greffier-trésorier est également présent.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DÉCLARE LA SÉANCE OUVERTE À 20 H 03

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

091-05-2023

L'ordre du jour, préparé par le directeur général et greffier-trésorier, est soumis aux membres du conseil municipal pour adoption.

Sur proposition de M. Éric Provencher, appuyée par M. Jean-François De Plaen, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

3.1 PROCÈS-VERBAUX - ADOPTION

092-05-2023

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance du conseil municipal de Saint-Félix-de-Kingsey tenue le 03 avril 2023 a été remise à chaque membre du conseil dans les délais prévus au code municipal, celui-ci est soumis pour approbation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Simon Lauzière, appuyée par M. Éric Provencher, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le greffier-trésorier soit dispensé de donner lecture du procès-verbal et que celui-ci soit approuvé tel que soumis.

2023-05-02 1027 volume 25



4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCES

- 4.1 Communication de la Sûreté du Québec concernant les actes d'**intimidation** et de violence envers les **élus** et les gestionnaires **municipaux**.
- 4.2 Communication de CAUCA (service 911) concernant le renouvellement du service.

5. ADMINISTRATION ET FINANCES

093-05-2023

5.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT 623-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 623 RELATIF À UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT EN VUE DE FINANCER DES TRAVAUX DE VOIRIE DE LA TECQ

Considérant qu'il y a lieu d'annuler le règlement 623 relatif à un emprunt pour les projets de travaux de voiries se résumant comme suit;

- Asphaltage du chemin Cassin
- Asphaltage d'une section du 3e Rang
- Rechargement granulaire d'une section du 3e Rang
- Rechargement granulaire d'une section de la route Talbot

Puisque lesdits projets ont été financés à même les surplus non affectés de la municipalité.

Considérant que ce règlement décrète complètement l'annulation du pouvoir d'emprunt de 376 250 \$

Considérant que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné en même temps que le dépôt du projet de règlement lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 03 avril 2023.

En conséquence, il est proposé par M. Douglas Beard, appuyé par M. Mario Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver et adopte le règlement 623-1 modifiant le règlement 623.

Copie de ce règlement étant disponible au bureau municipal.

Règlement 623-1 adopté

094-05-2023

5.2 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE L'AFEAS

Une demande d'aide financière au fonctionnement pour une présentation d'une conférence avec Mme Danièle Starenkyj au montant de 350 \$ a été présenté au Conseil.

Il est proposé par M. Simon Lauzière Appuyé par M. Jean-François De Plaen

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :

2023-05-02 1028 volume 25



D'ACCORDER une demande d'aide financière de 175 \$ à l'AFEAS pour la tenue de cette conférence.

095-05-2023

5.3 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA FADOQ

Une demande d'aide financière pour la participation de la FADOQ locale de Saint-Félix-de-Kingsey afin de promouvoir un tournoi lors de l'événement de la Fête nationale au montant de 300 \$.

Il est proposé par M. Mario Lemire Appuyé par M. Éric Provencher

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCORDER la demande d'aide financière de 300 \$ à la FADOQ locale de Saint-Félix-de-Kingsey pour la promotion d'un tournoi lors de la journée de la Fête nationale.

096-05-2023

5.4 DÉSIGNATION DU MAIRE SUPPLÉANT POUR LES PROCHAINS MOIS

Sur proposition du conseiller M. Douglas Beard et appuyée par le conseiller M. Éric Provencher, il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer le conseiller M. Mario Lemire à titre de maire suppléant pour les 4 prochains mois, à compter de la fin de la présente séance.

097-05-2023

5.5 VENTE GARAGE SANS PERMIS SUR LE TERRITOIRE

Sur proposition de M. Mario Lemire et appuyée M. Jean-François De Plaen, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de permettre une vente de garage sans permis pour les citoyens les 10 et 11 juin 2023.

098-05-2023

5.6 DEMANDE DE SUBVENTION POUR VOIRIE LOCALE – PPA-CE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a un réseau routier de 125 km de routes dont la moitié en gravier;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit, non seulement entretenir son réseau routier, mais doit aussi investir chaque année des sommes importantes pour remettre en état certaines routes en fin de vie;

Il est proposé par M. Éric Provencher Appuyé par M. Simon Lauzière Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,



QU'UN montant de 25 000 \$ soit demandé aux instances gouvernementales concernées dans le cadre du programme PPA-CE de l'exercice financier 2023-2024, pour les travaux de la route Letarte et une partie du 7^e rang.

Il est également résolu d'autoriser le directeur général à signer tous documents à cet effet

099-05-2023

5.7 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES DÉPENSES POUR LE MOIS D'AVRIL 2023

COMPTES À PAYER

258 339,09 \$

ATTENDU que les élus ont étudié attentivement les détails des dépenses et transmis les questions au directeur général avant le vendredi précédant la séance et que ce dernier a répondu à leurs questions de façon satisfaisante;

En conséquence,

Il est proposé par M. Douglas Beard, appuyé par Mario Lemire, Il est résolu,

QUE le rapport détaillé des dépenses pour le mois d'avril 2023, soumis par le directeur général et greffier-trésorier, soit accepté tel que présenté et qu'il soit autorisé à payer lesdites dépenses.

6 SÉCURITÉ INCENDIE

6.1 RAPPORT DU MOIS D'AVRIL SERVICE INCENDIE

9 appels (5 premiers répondants et 2 appels pour entraide et 2 alarmes incendies)

100-05-2023

6.2 CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC LES 20, 21, 22, 23 mai 2023

CONSIDÉRANT l'importance pour la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey de suivre l'évolution du service d'inspection et que le congrès de l'association des chefs en sécurité incendie du Québec (AGSICQ), par la diversité de ses ateliers, est un moyen privilégié pour les chefs pompiers d'établir un réseau de contacts et de se renseigner sur les derniers développements en matière de sécurité publique.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Douglas Beard et appuyé par M. Simon Lauzière et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le directeur du service incendie M. Pierre Blanchette soit autorisé à participer au congrès de l'AGSICQ 2023 qui se tiendra à Rivière-du-Loup du 20 au 23 mai 2023.

QUE les frais d'inscription au congrès, au montant de 750 \$ plus taxes, soient payés par la municipalité, de même que les frais de séjours (hébergements, repas et déplacements.



101-05-2023

6.3 EMBAUCHE D'UN POMPIER VOLONTAIRE

Considérant que M. Darcy Bernier a soumis sa candidature au titre de pompier volontaire au sein de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey;

Considérant que M. Darcy Bernier a démontré posséder les aptitudes requises à devenir pompier en réussissant les différents tests auxquels il a été soumis;

Considérant que le directeur du Service incendie recommande au Conseil l'embauche de M. Darcy Bernier au titre de pompier volontaire;

En conséquence, Sur proposition de M. Simon Lauzière Appuyée par M. Mario Lemire Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que M. Darcy Bernier soit embauché au titre de pompier volontaire pour le service de sécurité incendie de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey.

Que M. Bernier soit assujetti à une période de probation d'une durée d'une année, à compter de l'adoption de la présente résolution.

7. TRAVAUX PUBLICS ET DE VOIRIE

102-05-2023

7.1 SOUMISSION REÇUE POUR LES TRAVAUX SUR LA ROUTE LETARTE

Communication est donnée de M. Yves Letellier, directeur des travaux publics, relativement à une soumission reçue pour des travaux sur la route Letarte se résumant comme suit:

- J. Noël Francoeur Inc. Nettoyage Fossé sur 1.1 km 6 325 \$ Excavation et rechargement 14 970 \$

(taxes non incluses)

Sur proposition du conseiller M. Douglas Beard et appuyée du conseiller M. Mario Lemire, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le rapport du directeur des travaux publics, de retenir les services de J. Noël Francoeur Inc. pour les travaux sur la route Letarte au coût de 21 295 \$, taxes non incluses.

De plus, il est unanimement résolu d'autoriser M. Yves Letellier, pour et au nom de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, à intervenir à cet effet. Adoptée

8. HYGIÈNE DU MILIEU

103-05-2023

8.1 APPEL D'OFFRE GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES



Communication est donnée de M. Alexandre Côté, directeur général, relativement à une demande de la MRC à savoir l'intérêt de la municipalité à faire partie d'un appel d'offres regroupé sans obligation si la municipalité n'offre pas le service de collecte des matières organiques.

Sur proposition du conseiller M. Simon Lauzière et appuyée du conseiller M. Mario Lemire, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'aviser la MRC que la municipalité **n'est pas** intéressée à faire partie de l'appel d'offre.

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Dépôt

9.1 RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS – INSPECTION EN BÂTIMENT 5 demandes de permis (valeur approx. 345 200 \$)

104-05-2023

9.2 DEMANDE D'AMENDEMENT AU ZONAGE POUR D'IMPLANTATION D'UN MÉGADÔME

Une demande d'amendement au zonage est demandée par la compagnie Durocher International Inc. afin de rendre conforme le projet d'implantation d'un mégadôme ayant pour objectif de sécuriser le matériel actuellement entreposé à l'extérieur sans protection. L'amendement concerne l'article 66 Matériaux de parement extérieur et normes d'architecture pour les bâtiments accessoires afin de permettre l'implantation de structures préfabriquées ou non, gonflées ou sur une structure indépendante, ayant la forme de dôme ou d'arche dans la zone C-8.

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme ont été sollicités afin d'analyser une demande d'amendement au zonage;

CONSIDÉRANT QUE le lot visé par la demande est enclavé par la zone agricole et industrielle et 'il ne fait face à aucune résidence;

CONSIDÉRANT Qu'il est possible d'encadrer la motion en y apportant des conditions intéressantes pour tous les partis impliqués;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est à l'écoute des besoins des entreprises résidentes sur son territoire et souhaite leur épanouissement économique;

CONSIDÉRANT QUE le mégadôme s'avère à être l'option la plus écologique et que cette dernière est facilement démontable et recyclable.

EN CONSÉQUENCE, Il est dûment proposé par M. Jean-François De Plaen et appuyée par M. Mario Lemire il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la recommandation favorable avec les recommandations du CCU et de procéder à la modification du règlement 547 article 66.

-Un avis public a été publié le 11^e jour d'avril 2023 à cet effet. Aucune intervention

10. LOISIRS ET CULTURE

105-05-2023



10.1 GESTION DE LA CABANE À BONBONS POUR 2023 (TERRAIN DE BALLE)

Sur proposition de M. Mario Lemire et appuyée par M. Éric Provencher, il est résolu d'autorisé le directeur général et le maire à procéder au tirage de la personne et de procéder à l'entente.

106-05-2023

10.2 DÉPÔT DE LA LISTE DES ANIMATEURS/ANIMATRICES POUR LE CAMP DE JOUR ET ACCEPTATION DU BUDGET

Sur proposition du conseiller M. Éric Provencher et appuyée par M. Mario Lemire, il est résolu à l'unanimité des conseillers, d'approuver le dépôt et de procéder à l'embauche des animateurs (animatrices) pour la saison estivale 2023 et d'y autoriser les dépenses pour le service d'animation.

107-05-2023

10.3 DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE-TOUR CIBC CHARLES-BRUNEAU

Correspondance reçue demandant à la municipalité l'appui et l'autorisation d'un droit de passage du convoi tour CIBC Charles-Bruneau afin de soutenir la recherche et de projets dédiés à l'hémato-oncologie pédiatrique.

-Les cyclistes seront répartis en 4 pelotons de 15 cyclistes ou moins emprunteront la route Qc-255, le 5 juillet 2023.

Il est proposé par M. Douglas Beard, appuyé par M. Jean-François De Plaen et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la municipalité appuie et autorise le passage du convoi de la fondation Charles-Bruneau (tour CIBC) le 5 juillet 2023.

11. SUJETS DIVERS

108-05-2023

11.1 La prochaine réunion régulière du Conseil municipal aura lieu le lundi 05 juin 2023, dès 20 h, au lieu habituel des rencontres, à la salle Desjardins située au 6115 A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

12. RAPPORT DES ÉLUS

M. Éric Provencher:

- -Information sur le camp de jour, inscription jusqu'au 15 mai. Les entrevues sont terminées. Il y aura une formation pour les animateurs/animatrices à Plessisville.
- -Consultation pour le parc-école le 6 mai, M. Provencher mentionne qu'il sera présent.
- -Le baseball et le soccer commenceront dans le mois de mai.
- -Rencontre du comité de la Fête nationale aura lieu le 10 mai prochain.

M. Simon Lauzière:

- -Intervention de nos pompiers pendant 3 jours lors de l'incendie de Kingsey Falls.
- -Don de vieux habit de pompier à un organisme de sauvetage.
- -M. Lauzière explique les avantages des bonbonnes d'oxygènes.



-Il mentionne qu'il a participé à la rencontre de l'UPA concernant les éoliennes.

M. Jean-François De Plaen:

-Suivi dans le dossier des installations de module de jeux d'exercice (MADA).

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Vient ensuite la période des questions au cours de laquelle Mme Sylvie Lachapelle et M. Claude Bougie formulent diverses questions et reçoivent une réponse de la part du maire, M Sylvain Cormier.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

109-05-2023

Considérant que tous les points à l'ordre du jour ont été étudiés et discutés; En conséquence,

il est proposé par le conseiller M. Douglas Beard et résolu,

QUE la séance soit levée à 21 h 16

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Monsieur Sylvain Cormier Maire	Alexandre Côté Directeur général et greffier-trésorier